



p. 5
**Église Saint-Martin :
des travaux
d'accessibilité et
de sécurisation**

p. 12
**En 2021, Janzé
effectuera son
recensement
de la population**

p. 17
**Une association
de modélisme
unique
en Ile-et-Vilaine**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°48 – NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2020



Janzé mag



Action sociale
Des interlocuteurs à votre écoute

Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou service techniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Bibliothèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou bibliotheque@janze.fr.

Déchetterie

Renseignements : 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 99 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 08 10 25 35 10.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@ccprf.fr.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou info@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

RIPAME

Renseignements au 06 80 18 05 14 ou ripame@ccprf.fr.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espaceil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre hospitalier

Renseignements : 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault-Rivière-Trébon : 02 99 43 23 73
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Wyatt JOB (5 août) • Elie SERGENT (13 août) • Rose RADOUL (26 août) • Mila MOTEL (16 septembre) • Marius HENRY (5 octobre) • Liliwenn SAUPIQUE TICOS (5 octobre).



Mariage

Kévin MORIN et Lorène BEIGNON (29 août).



Décès

Maurice LEMOINE, 92 ans (6 août) • Nicole LAMY veuve LACRIRE, 83 ans (12 août) • Yvette COUDRAIS veuve LEFEUVRE, 92 ans (16 août) • Celestin HOUSSAIS, 85 ans (17 août) • Sylvain DESCLOS, 30 ans (19 août) • Brigitte DROUADINE, 61 ans (21 août) • Marie CORDÉ veuve LECOMTE, 91 ans (23 août) • Yves HERVOCHON, 85 ans (27 août) • Georges ROBIN, 91 ans (31 août) • Chantal LEMONNIER veuve GRIFFON, 64 ans (5 septembre) • Marie DAMOY veuve THUREAU, 100 ans (18 septembre) • Monique VACHÉ veuve RIGAL, 85 ans (27 septembre) • Jean-Louis GOURNAY, 59 ans (30 septembre) • Serge HAMON, 68 ans (5 octobre) • Monique STRUB veuve QUINVROC, 86 ans (5 octobre) • Marie BASLÉ veuve LECOQ, 99 ans (6 octobre).



2 BLOC-NOTES

3 ÉDITO

4 et 5 URBANISME ET CADRE DE VIE

Un ancien hôtel de Janzé réhabilité

Eglise Saint-Martin : des travaux d'accessibilité et de sécurisation

Questgo, le covoiturage du quotidien

6 ÉCONOMIE ET EMPLOI

Un Noël animé en centre-ville

7 ROCHE AUX FEES COMMUNAUTÉ

Roche aux Fées Communauté fait peau neuve !

Enerfées, les travaux débutent bientôt

8 LE CONSEIL MUNICIPAL

9 à 11 DOSSIER

Action sociale
Des interlocuteurs à votre écoute

12 SERVICES A LA POPULATION

En 2021, Janzé effectuera son recensement

13 VIE SOCIALE

ADMIR : les bistrotts mémoire créent du lien

Des ateliers santé et prévention

14 et 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

CMJ : les jeunes élus vont bientôt passer le flambeau

Pôle Enfance Jeunesse : une nouvelle phase de travaux s'engage

Ecole du Sacré Cœur : former les écocitoyens de demain

16 CULTURE & LOISIRS

S'initier à la pratique artistique

17 VIE ASSOCIATIVE

Mini Bolides Janzéens : une association de modélisme

Don du sang, une heure pour sauver trois vies

18 VIE ASSO & AGENDA

19 VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

20 A VENIR...

Le dossier du *Janzé Mag* est consacré à l'action sociale menée dans notre commune. Mi-octobre, nous avons réuni dans les nouveaux locaux des Restos du Cœur, différents acteurs qui œuvrent dans ce domaine. La directrice du Centre départemental de l'action sociale de Janzé, les membres du CCAS, les bénévoles du Secours Catholique et des Restos du Cœur étaient tous unanimes : les prochains mois seront difficiles, la crise sanitaire fragilise les plus fragiles et le nombre de personnes qui entrent dans la précarité augmente fortement. Aussi je remercie tous ceux, bénévoles ou salariés de structures, qui travaillent dans l'ombre au service des autres et dont le rôle est indispensable.

Dans le domaine de l'emploi, les mauvaises nouvelles se succèdent sur le territoire de Roche aux Fées Communauté. Après l'annonce de la fermeture de la fromagerie Lactalis à Retiers, les dirigeants de la SVA et de la SAVIEL nous ont informés du transfert de l'activité de Janzé vers Vitry. Ce sont plus de 370 emplois qui devraient quitter notre territoire en 2023.

Nous savons que la consommation de produits laitiers ou de viande diminuent et que les entreprises doivent s'adapter. Mais pourtant, en ce qui concerne la SAVIEL, il y a trois ans, en accord avec les dirigeants de l'époque du groupe Agromousquetaire, propriétaire de la SAVIEL, Roche aux Fées Communauté rachetait le site Kenwood contigu pour permettre une reconstruction de l'unité de production de Janzé devenue obsolète. Les dirigeants nous disaient alors que la force du site de Janzé était le professionnalisme et la disponibilité de son personnel.

Aujourd'hui les nouveaux responsables justifient le transfert sur Vitry par une diminution des coûts liés à la proximité de l'abattoir de la SVA, comme si la qualité et la productivité du travail du personnel n'étaient pas aussi essentielles dans le calcul de la marge d'une entreprise. A l'heure où toutes les grandes enseignes de la distribution vantent le consommateur local, qu'elles n'oublient pas l'emploi local ! Nous serons aux côtés des salariés sur les conditions qui leur seront proposées lors du transfert. Nous avons aussi demandé aux dirigeants de commencer à travailler sur la revitalisation du site industriel de Janzé.

Hubert Paris
Maire de Janzé



Journal bimestriel gratuit édité en 4200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis, Amélie Le Ray et Maëva Hamonic** - communication@janze.fr • Crédits photos : **Ville de Janzé, CCFRF, associations sauf mentions contraires** / Photo de couverture : **pexels - Marcus Aurelius** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal : en cours. • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain *Janzé mag* à partir début janvier 2021.

HABITAT

Un ancien hôtel de Janzé réhabilité !

Redonner vie à un logement inoccupé et en mauvais état en plein cœur du centre-ville de Janzé : c'est l'objectif que s'est fixé Jérôme Rault, le propriétaire de l'ancien hôtel situé rue du Docteur Roux. Pari réussi grâce à l'accompagnement de Roche aux Fées Communauté et de l'association Soliha, solidaires pour l'habitat !

En mai 2019, Jérôme Rault, achète un ancien hôtel situé rue du Docteur Roux, avec une idée en tête : **le rénover pour le louer à un ménage aux revenus modestes**. Pour se faire, le propriétaire bailleur bénéficie de conditions spécifiques : accompagnement à la maîtrise d'œuvre, subventions pour les travaux, exonérations fiscales pour les loyers. « *Si on additionne tous ces avantages, les rendements parviennent à des niveaux non négligeables* » explique Laurent Guiriec, responsable du service Habitat à Roche aux Fées Communauté.

Des subventions fixées en fonction du montant du loyer

Depuis plusieurs années, Roche aux Fées Communauté s'associe à l'Etat et au département d'Ille-et-Vilaine pour favoriser la rénovation de logements. Pour les propriétaires bailleurs, le montant des subventions dépend à la fois de la localisation géographique du logement, de son état et du montant du loyer que le futur bailleur s'engage à pratiquer après travaux. Plus ce montant est bas par rapport au marché locatif local, et plus le montant de la subvention sera important (jusqu'à un certain plafond toutefois, lié à la surface du bien). Avec ces loyers « conventionnés », **les aides peuvent atteindre 70 % du montant des travaux subventionnables.**

Une aide supplémentaire pour la rénovation des façades

Roche aux Fées Communauté a décidé d'élargir son champ d'intervention aux rénovations de façades et les éléments les constituant (gardes corps, figurines, gouttières...). Ainsi, les propriétaires qui s'engagent à rénover dans le respect des recommandations de l'architecte conseil du département peuvent bénéficier en plus, **d'un coup de pouce aux travaux de rénovation des façades.**



M. Martin, conseiller délégué à l'urbanisme et M. Rault, propriétaire bailleur devant l'ancien hôtel.

Une restauration au plus proche de cet ancien hôtel de 1849

Pour mener à bien ce projet, le support du service Habitat de Roche aux Fées Communauté ainsi que la présence de l'association Soliha ont permis de construire un dossier complet de travaux et un plan financier.

« *Une fois ce plan financier établi, nous avons pu bâtir les volumes, le type de chauffage, les finitions matériaux appropriées afin de fournir un logement chaleureux dans tous les sens du terme* » indique Laurent Guiriec.

Quant à l'aspect extérieur, **une restauration fidèle, au plus proche de l'histoire de cet ancien hôtel, a été imaginée** car ce bâtiment est situé dans le secteur protégé par les Bâtiments de France. Un beau projet, entre préservation du patrimoine et rentabilité, qui vient de s'achever. ■

Renseignements

Service Habitat
de Roche aux Fées Communauté
au 02 99 43 64 87
www.rafcom.bzh

En bref

Cimetière Infos pratiques

• Pensez au renouvellement des concessions expirées

Passé le délai de 2 ans après la date d'échéance, la concession revient à la commune. Il ne faut donc pas hésiter à contacter la mairie si vous souhaitez renouveler une concession.

• Jardin du souvenir

Le cimetière de Janzé dispose d'un jardin du souvenir. Il est rappelé que toutes plantations ou projet d'appropriation de l'espace est interdit. Seul le dépôt de fleurs naturelles est autorisé le jour de la cérémonie et uniquement pendant le temps du fleurissement. Une plaque d'identification à la charge des familles pourra être fixée à l'endroit réservé sur le mur à proximité du jardin du souvenir. Toutes les plaques seront du même modèle.

Plus d'informations

Services à la population de la Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54.



Apiculteurs : déclarez vos ruches !

La campagne de déclaration des ruches est ouverte ! La déclaration est obligatoire chaque année pour tout apiculteur entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Privilégiez la déclaration en ligne sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr : simple et rapide, elle permet d'obtenir immédiatement un récépissé, et, pour les nouveaux apiculteurs, leur numéro NAPI.

Église Saint-Martin : des travaux d'accessibilité et de sécurisation



La ville de Janzé va engager des travaux à l'église Saint-Martin pour créer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et procéder à la mise en sécurité des combles.

La ville de Janzé a mandaté la société Accrochet pour réaliser un diagnostic portant notamment sur l'accessibilité de l'église et la mise en sécurité des combles. Actuellement, l'absence de protection collective ne permet l'accès que

par une entreprise spécialisée pour l'entretien des combles, des cloches et la maintenance générale, ce qui représente une vraie contrainte pour l'entretien de ce bâtiment. Il est donc prévu des travaux pour :

- améliorer l'accessibilité du bâtiment en créant une rampe ainsi qu'une main courante et modifier la porte d'accès sur le coté
- mettre en sécurité les combles en installant des passerelles, des garde-corps et des échelles à Crinoline.

Des aides de l'Etat

Pour l'ensemble du projet, un financement de l'Etat à hauteur de 92 964 € est prévu ainsi qu'une dotation complémentaire DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de 40 000 €. Cette dernière aide pourrait être augmentée grâce au plan de relance mis en place par l'Etat cet été. En effet, l'entretien du patrimoine fait partie des trois priorités définies dans le cadre de ce plan de relance. Au total, **le coût prévisionnel définitif s'élève à 209 604 € HT pour l'ensemble des travaux.**

Calendrier

La réalisation des travaux est prévue début 2021.



TRANSPORTS

Ouestgo, le covoiturage du quotidien

Ouestgo, c'est le service de covoiturage de proximité dans l'Ouest ! Ouestgo vise à développer le covoiturage de proximité sur l'ensemble du territoire breton et en Loire-Atlantique, au travers d'un service en ligne de mise en relation entre conducteurs et passagers.

Imaginé par l'État, la Région, le Département du Finistère, les métropoles de Brest, Rennes, Nantes et La Carène Saint-Nazaire Agglomération, en partenariat avec l'ADEME et Mégalis Bretagne, Ouestgo est disponible et accessible sur tous les supports (ordinateurs, tablettes, smartphones). La plateforme propose une palette de services pour répondre aux différents besoins de déplacements à l'échelle locale :

- un service de mise en relation pour les trajets réguliers comme les déplacements domicile-travail,

- un service de mise en relation pour divers événements comme les festivals,
- une plateforme solidaire pour répondre aux problématiques d'accès à l'emploi et aux formations.

Rendez-vous sur [Ouestgo.fr](https://www.ouestgo.fr) pour trouver votre prochain covoiturage !



UNION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

Un Noël animé en centre-ville



Janzé sera animé et paré aux couleurs de Noël samedi 12 et dimanche 13 décembre. L'Union des commerçants et artisans (UCAJ) et la ville de Janzé s'associent pour proposer un marché de Noël et de nombreuses animations au cours de ce week-end.

Un marché de terroir place des Halles

Pour faire la part belle aux producteurs locaux et aux métiers de bouche sans oublier l'incontournable chapon de Janzé, un marché du terroir sera proposé aux Halles. Il se déroulera le samedi de 13h à 20h et le dimanche 10h à 18h. Chocolats, fromages, vins, biscuits, foie gras, escargots, cidres... **de nombreux produits de bouche seront représentés pour agrémenter vos tables de fêtes.**

En parallèle, les commerçants proposeront une ouverture en nocturne jusqu'à 20h pour faciliter les achats de Noël.

Nouveauté cette année ! Un conte de Noël « Le Petit Renne blanc » sera projeté le samedi à 18h sur l'Eglise et annoncera l'arrivée du Père Noël...

Animations enfants place de la mairie

La place de la Mairie sera le paradis des enfants avec manèges, petite restauration (gaufres, chichi, crêpes, beignets...), sans oublier le café et le vin chaud pour les adultes !

Le chalet du Père Noël sera de nouveau au rendez-vous. Il sera possible de faire une photo avec le Père Noël en offrant un cadeau neuf au profit de l'association Les Blouses Roses. Des balades en calèche seront également proposées gratuitement.

Mais encore...

Sur l'ensemble du week-end, des déambulations seront proposées pour animer le centre-ville : présence du Père Noël, sculpteur sur ballons et la Musique Sainte-Cécile seront présents pour rythmer les animations !

Situation sanitaire

En raison du contexte sanitaire actuel, le programme des animations de Noël peut être amené à évoluer. N'hésitez pas à vous renseigner.

Merci de votre compréhension.

Pourquoi être adhérent à l'UCAJ ?

L'Union des Commerçants et des Artisans se mobilise pour faire vivre la solidarité entre acteurs économiques et animer la ville de Janzé. L'association tient à rappeler ses actions et inviter de nouvelles têtes à la rejoindre.

Pourquoi adhérer ?

- pour être informé des actualités commerciales sur Janzé et pourquoi pas y participer : galette des rois, tombola, fête du printemps, fête de la musique, vide grenier, marché de Noël, etc...
 - pour participer à la vie locale : avis sollicités par la Mairie, la Communauté de Communes sur les besoins
 - pour être soutenu quand il y a des périodes difficiles : lors du confinement, par exemple, lettres d'informations sur les aides, don de gel et de visières, achat groupé de plexiglas...
 - pour partager des moments de convivialité : assemblée générale, café partagé tous les 15 jours, et aussi lors des préparatifs des manifestations
 - pour bénéficier de la communication de groupe : facebook, site web, trombinoscope
- Ou tout simplement participer par une cotisation de 75€ par an à la vie de l'association !

Renseignements

www.commerce-artisanat-janze.com

EMPLOI

La gendarmerie recrute !

En 2020, plus de 10 000 postes sont proposés. Plusieurs recrutements sont possibles, de 17 à 40 ans, sans conditions de diplôme.

Renseignements

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes 85, boulevard Clemenceau, 35 200 Rennes
 cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 02 99 32 52 90 / www.lagendarmerierecrute.fr

Roche aux Fées Communauté fait peau neuve !

Après avoir revisité son identité, Roche aux Fées Communauté poursuit la redéfinition de ses supports de communication. Initiée en 2018, la démarche stratégique de la Communauté de communes est d'affirmer les valeurs dominantes de son territoire : agilité, innovation et ambition.

« Nous avons souhaité affirmer ainsi notre **identité singulière**. Des valeurs fortes qui ont vocation à transparaître sur les nouveaux sites internet. » souligne Luc Gallard, président de la Communauté de communes. Outre le site de Roche aux Fées Communauté, **trois autres sites dédiés à des équipements et services communautaires voient le jour : le HangArt, la Canopée et le Tourisme**.

Luc Gallard priorise l'offre de services communautaires afin **d'optimiser l'accès à l'information et aux services à l'ensemble des usagers du territoire**. Le HangArt et La Canopée, quant à eux, voient leur singularité propre respectée sur leurs sites internet. Le tourisme présente également son offre et son label sur un nouveau site.

Développer l'attractivité du territoire

Accompagnée par l'agence SERVAL, Roche aux Fées Communauté se dote ainsi **d'outils de communication performants qui contribueront fortement à développer l'attractivité du territoire**. Cette attractivité repose également sur une **cohérence territoriale**.

Il est ainsi proposé aux communes qui le souhaitent, de bénéficier des prestations proposées par SERVAL et de créer leur site internet en bénéficiant d'une structure commune. Une volonté de clarté et de lisibilité exprimée par les élus communautaires afin d'affirmer l'offre et les atouts de Roche aux Fées Communauté. « La ville de Janzé a fait le choix de s'engager dans cette démarche. Le site internet de Janzé est

daté, il ne correspond plus aux besoins de nos visiteurs. En coopérant avec Roche aux Fées Communauté, nous mettons en commun nos synergies, nos moyens et nous mutualisons les coûts. **En 2021, nous proposerons donc un nouveau site internet pour Janzé.** » détaille Dominique Cornillaud, adjoint à la communication de la ville de Janzé. ■

Retrouvez toutes les actualités de Roche aux Fées Communauté sur rafcom.bzh.



ENVIRONNEMENT

Enerfées, les premiers travaux débutent bientôt

Enerfées, le projet d'unité de production de gaz d'origine renouvelable porté par un collectif de 55 agriculteurs, la Coopérative des Fermiers de Janzé, Engie Bioz, Roche aux Fées Communauté, la SAS BreizhEnergie et la SEM Energ'iv poursuit son développement. **Cette unité qui sera construite sur la zone d'activités du Bois de Teillay produira et injectera du biométhane dans le réseau GRDF de Janzé, correspondant à l'équivalent des trois quarts de la consommation annuelle de gaz de la commune.**

Après l'enquête publique conduite fin 2019, la période COVID a ralenti l'instruction finale du dossier par les services de l'Etat au printemps de cette année. Par conséquent, **la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a validé l'autorisation d'exploiter en juillet 2020.**



Calendrier

De nouvelles étapes sont désormais à engager afin d'envisager **un démarrage de l'unité mi-2022**. D'ici la fin 2020, les premiers travaux auront lieu sur la parcelle afin de préparer le terrain en vue du terrassement planifié au printemps 2021.

Compte-rendu du conseil municipal du 9 septembre

→ Conseil municipal

Le conseil municipal a pris acte de la démission de Nina Jamelot pour raison professionnelle. Pierrick Lefeuvre lui succède en tant que conseiller municipal.

→ Centre Hospitalier

Le conseil municipal a désigné le maire au poste de représentant de la commune de Janzé au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées.

→ CCAS : subvention

Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement au CCAS de Janzé d'un montant de 40 000 € : 18 000 € pour la mise à disposition du local rue du Douet aux Merles aux Restos du Cœur permettant notamment le remboursement de l'emprunt et 22 000 € pour couvrir le déficit des autres actions du CCAS dont le Service d'Aide à Domicile.

→ Ressources Humaines

Le conseil municipal a décidé de verser une prime exceptionnelle COVID aux personnels particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire selon des critères et des barèmes spécifiques.

→ Urbanisme

• Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

• Installation Classée pour la protection de l'Environnement

Le conseil municipal a adopté la demande d'enregistrement Installation classée pour l'environnement du GAEC de l'Ebeaupin. Le projet consiste en l'extension d'un élevage porcin avec construction d'un bâtiment d'engraissement de 336 places et d'une quarantaine de 20 places sur caillebotis ainsi que la valorisation des effluents par épandage.

→ Travaux

• Réseaux électriques

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte électrique, Enedis doit réaliser des travaux de réseaux aériens sur la parcelle communale ZD 94 au lieu-dit Haute Epine, ainsi que sur le chemin d'exploitation communal n°422 au lieu-dit Mém-

nier. Pour ce faire, le conseil municipal a adopté une convention de servitude avec le prestataire Enedis.

• Accessibilité et sécurisation de l'église Saint-Martin

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) des Établissements Recevant du Public, l'église doit être mise en accessibilité.

Les combles de l'église doivent également être mis en sécurité pour permettre un accès sécurisé aux services techniques, techniciens de maintenance et autres intervenants. Le conseil municipal a décidé de faire appel à la société YLEX de Dinan afin de concevoir le projet.

Plus de renseignements p. 5 de votre Janzé mag.

→ Pollution de la Seiche

En août 2017, un dysfonctionnement de la station d'épuration de la société laitière de Retiers, filiale du groupe Lactalis, a entraîné une pollution de la Seiche et de son milieu naturel. Dans ce cadre, la société laitière de Retiers, accompagné par le bureau d'études Aquascop, a formulé plusieurs propositions de réparation au titre du préjudice écologique causé. Le conseil municipal a validé ces propositions.

Compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre

→ Urbanisme : lotissement Le Clos de la Saudrais

Le conseil municipal a approuvé les termes de la convention avec la société Lamotte dans le cadre d'un projet urbain partenarial de lotissement au Clos de la Saudrais. Cette convention précise que la société Lamotte prendra à sa charge 64% du coût des aménagements en intégrant les frais d'ingénierie soit 67 840 € HT. En parallèle, le conseil municipal a approuvé les termes de la convention de rétrocession des équipements communs de ce même lotissement.

Ce lotissement privé prévoit 16 lots sur une surface de 7250m² avec 12 places de parking, des cheminements piétons et un espace vert aménagé en espace de convivialité à l'entrée du lotissement.

→ Adhésion au site Webenchères

Afin de vendre des objets dont elle n'a plus l'utilité et qui encombrant les locaux de stockage, la ville de Janzé adhère au

réseau de vente en ligne Webenchères, utilisée par les collectivités publiques.

→ Eclairage Public

Le conseil municipal a décidé de transférer au Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) la compétence optionnelle éclairage public. Dans le cadre de ce transfert de compétence, les installations d'éclairage restent la propriété de la commune et sont mises à la disposition du SDE35 pour lui permettre d'exercer la compétence transférée. Cette prestation est évaluée à 37 000 € par an.

→ Finances : fonds de concours

Le conseil municipal a approuvé le fonds de concours de Roche aux Fées Communauté pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs soit 43 019 €.

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront les **mercredis 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 11 mai, 9 juin, 7 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.**

Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre. Ces réunions sont publiques et ouvertes à tous.

Hommage à Samuel Paty

**JE SUIS
ENSEIGNANT**

La Ville de Janzé s'associe à l'hommage national rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine. Une minute de silence sera observée lors du conseil municipal de novembre.

Sur la commune de Janzé, CCAS, Cdas, partenaires sociaux se relaient aux côtés de ceux qui en ont besoin. Familles, personnages âgés, enfants... chacun au cours de sa vie peut avoir l'occasion d'aller à la rencontre d'une structure sociale pour faire face à une difficulté. C'est pourquoi, il est parfois nécessaire de bien identifier son interlocuteur pour frapper à la bonne porte.

Action sociale

Des interlocuteurs à votre écoute



En tant qu'animateurs de la Maison France Services, Maëva Thirel et Jérôme Gourvennec accompagnent les usagers dans leurs démarches. La Maison France Services dispose également d'un espace numérique avec ordinateurs et imprimante pour répondre aux besoins des administrés et réduire la fracture numérique.

Agir au service des autres

Trouver le bon interlocuteur ? Frapper à la bonne porte ? Quand on rencontre des difficultés, il n'est pas toujours aisé de se tourner vers quelqu'un d'autre pour demander de l'aide. Pourtant, il ne faut pas hésiter à se renseigner et aller à la rencontre des différents partenaires de l'action sociale présents sur le territoire. A votre écoute, les structures œuvrant dans le domaine social vous accompagnent pour faciliter votre quotidien. Présentation.

Les Halles

Un pôle social renforcé par l'ouverture d'une Maison France Services

Situé en plein cœur du centre-ville, les Halles de Janzé accueille le CCAS de la ville de Janzé, une Maison France Services et de nombreuses permanences sociales pour apporter à tout un chacun des services de proximité de qualité.

LE CCAS

Un Service d'Aide à Domicile

Le CCAS de Janzé dispose d'un Service d'Aide à Domicile qui intervient chez les personnes handicapées et/ou âgées de plus de 60 ans. **Il propose un soutien à domicile par la réalisation de différentes prestations** comme l'entretien du logement, la préparation des repas...

Autres missions du CCAS

Le CCAS a en charge l'**enregistrement des demandes de logements sociaux** par délégation de Roche aux Fées Communauté. Le CCAS participe également à l'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale et d'urgence en lien avec le Cdas. **Il mène aussi des actions d'animations sociales et culturelles pour favoriser le lien social.**

Renseignements

02 30 30 01 13
ccas@janze.fr

LA MAISON FRANCE SERVICES

Les animateurs de la Maison France services vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches concernant le Ministère de l'Intérieur,

les Finances publiques, le Ministère de la Justice, la Caisse nationale de l'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance retraite et la Caisse nationale d'Allocations familiales. Demande d'allocation familiale, demande de carte de grise, pré-demande en ligne pour les pièces d'identité... **la Maison France Services vous aide à réaliser vos démarches** et le cas échéant, vous oriente vers les partenaires compétents (Cdas, CCAS, PAE...). Cette mise en relation est d'autant plus facilitée que les Halles accueillent de nombreuses permanences comme celle de la CAF.

Un seul interlocuteur pour vos démarches, la Maison France Services

02 99 47 09 59
maison.franceservices@janze.fr

La Canopée

Un tiers lieu pour accompagner l'emploi

La Canopée, Espace Entreprise, Emploi et Numérique, est un tiers-lieu de partage, d'échange et de créativité ouvert à tous, créé et animé par Roche aux Fées Communauté. La Canopée accueille le Point Accueil Emploi et la Mission locale, deux structures qui œuvrent dans le domaine de l'emploi et de l'insertion.

LE POINT ACCUEIL EMPLOI

Toute l'année, que vous soyez en recherche d'emploi, salariés, entreprises du territoire, le PAE vous accompagne dans vos projets.

Pour les particuliers

- **Un accueil personnalisé** : entretien et accompagnement individuel et

information pour toutes demandes liées à l'emploi, la formation et les métiers ainsi que mise à disposition des offres d'emploi locales.

- **Des outils d'accompagnement** : conseil sur les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien...) et mise en place de parcours d'ateliers collectifs d'accompagnement au projet professionnel
- **Un lieu ressources** avec un espace de consultation des offres, de la documentation et un accès à des équipements informatiques.

Pour les entreprises

Le PAE est un interlocuteur privilégié des employeurs locaux. Il les informe sur les aides à l'emploi et à la formation, les accompagne dans les recrutements

(définition des besoins, diffusion des offres, mise en relation candidat...)

Renseignements

La Canopée 2 rue Louis Amoureux
02 99 47 16 67
pae.janze@raffcom.bzh

LA MISSION LOCALE

La mission locale est **une structure de proximité pour les jeunes entre 16 et 25 ans**. Ils y trouveront à leur service des conseillers qui peuvent les aider dans toutes leurs démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de leur démarche.

Renseignements

02 99 75 18 07
info@missionlocale-paysdevitre.fr

Le Centre départemental d'action sociale

Un lieu d'accueil et d'écoute de proximité

La politique du Département d'Ille-et-Vilaine en matière sociale repose notamment sur les principes de territorialisation de son action et de partenariat. C'est pourquoi, le Département d'Ille-et-Vilaine comprend 22 centres départementaux d'action sociale (Cdas) dans lesquels sont affectés des travailleurs sociaux, médico sociaux et des personnels administratifs.

Une structure de proximité

Situé à Janzé, le **CDAS du Pays de la Roche aux Fées** couvre **26 communes** (16 communes de Roche aux Fées Communauté Moulin, Bais, Visseiche, La Guerche de Bretagne, Moutiers, Availles sur Seiche, La Selle Guerchaise, Rannée, Moussé et Drouges). Des permanences ont lieu sur les

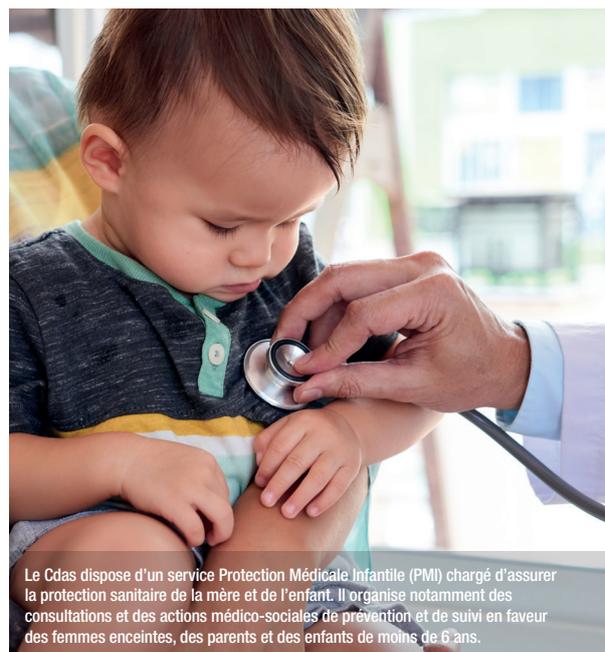
communes de Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud et La Guerche de Bretagne pour répondre au besoin de proximité. Les travailleurs médicaux sociaux effectuent aussi des visites à domicile si besoin.

Une équipe pluridisciplinaire

Une quarantaine de professionnels travaillent au Cdas du Pays de la Roche aux Fées. Ils apportent aides et services dans les domaines de l'enfance, la famille, la lutte contre les exclusions, la santé... Le Cdas est avant tout un lieu d'accueil et d'écoute des habitants qui apporte des aides et des services gratuits. Il ne faut donc pas hésiter à franchir ses portes pour prendre un rendez-vous ou tout simplement se renseigner.

Renseignements

Cdas situé rue Nantaise
02 22 93 68 00



Le Cdas dispose d'un service Protection Médicale Infantile (PMI) chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans.

Santé, éducation vie quotidienne, grand âge...

Le Cdas à vos côtés

Vous êtes parent.s ou allez le devenir ?

- consultations prénatales : suivi de grossesse, conseils en vue de l'arrivée de votre bébé
- consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans : croissance, développement, vaccination, alimentation

Sages-femmes, médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture du service Protection maternelle et infantile (PMI) peuvent vous recevoir. Ces consultations sont gratuites.

Emploi, logement, budget, santé, vous traversez une période difficile ?

- allocataires RSA : accompagnement individuel ou collectif
 - logement : aides financières pour l'accès ou le maintien dans le logement
 - budget : aide à la gestion du budget du foyer, conseils
 - orientation sur les questions de santé
- Des travailleurs sociaux (assistants sociaux, conseillers en économie

sociale et familiale, référents RSA, infirmiers...) vous informent et peuvent vous proposer un accompagnement individuel ou des actions collectives.

Personnes âgées : vous ou un proche faites face à une perte d'autonomie ?

- information et orientation vers les services de proximité (services aides à domicile, loisirs...)
 - aide à la recherche d'un hébergement adapté (maison de retraite, accueil de jour...)
 - information sur les aides existantes
- L'équipe médico-sociale du Cdas (médecins, conseillers sociaux en gérontologie...) peuvent vous recevoir et vous répondre.

Amour, sexualité contraception : vous avez besoin d'être accompagné ?

- information sur la sexualité : prévention, maladies sexuellement transmissibles...
- contraception : consultations, prescriptions et suivi

- interruption volontaire de grossesse
- vie de couple et de famille : conseils conjugaux, relations parents-enfants...

Une antenne du Centre de Planification et d'Education Familiale de Vitré est à votre écoute dans les locaux du Centre Hospitalier de Janzé. Elle tient une permanence le jeudi de 9h30 à 13h sans rendez-vous et avec une possibilité de rendez-vous l'après-midi. Pour tout renseignement : contacter le Centre Départemental d'Action Sociale de Janzé au 02 22 93 68 00. L'accueil est confidentiel et gratuit.

Info Sociale en ligne

Le Département met à votre disposition un service d'écoute et d'information, Info sociale en ligne, qui peut répondre à toutes questions d'accès aux droits et vous aider dans les démarches. **Numéro vert : 0 800 95 35 45.** Appel gratuit et anonyme.

En 2021, Janzé effectuera son recensement



En 2021, la commune de Janzé procédera à son recensement pour le compte de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La collecte des informations s'effectuera du 21 janvier au 20 février 2021 par des agents recenseurs.

Le recensement, à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Ainsi, le recensement permet de :

- **connaître la population française.** Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
- **définir les moyens de fonctionnement des communes.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **prendre des décisions adaptées pour la collectivité.** La connais-

sance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement se déroule tous les 5 ans.

Devenez agent recenseur !

Dans le cadre du recensement de la population, la ville de Janzé recrute 15 agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 20 février. « *Cet emploi nécessite d'être disponible en soirée de 16h à 20h, le samedi et le mercredi. Il est attendu des qualités de rigueur, d'organisation et de ténacité. Une connaissance de la commune de Janzé serait un plus pour se repérer dans la ville et aller à la rencontre des habitants.* » souligne Catherine Le Dû, directrice des ressources humaines et du service à la population.

Si vous êtes intéressés, adressez votre CV et votre lettre de motivation avant le 30 novembre par courrier ou mail à rh@janze.fr.

Plus de renseignements

Le déroulé du recensement sera expliqué dans le prochain *Janzé mag*.

Covid-19

La journée de défense et citoyenneté adaptée

Face à la crise sanitaire de la COVID-19, la direction du service national et de la jeunesse a été contrainte d'adapter le contenu et la forme des journées de défense et citoyenneté (JDC). **Depuis le 31 août 2020, les JDC durent désormais 3h30 afin d'en organiser deux par jour.** Les enjeux majeurs de cette journée restent la **sensibilisation et l'information sur les missions et les métiers de la défense.** La JDC permet aussi de **détecter et orienter les jeunes décrocheurs en difficulté avec la langue française.**

Pour rappel, tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national au moment de son inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

- pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement délivrée par les mairies. En effet, **dès 16 ans, tout jeune Français doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).**
- pour les plus de 18 ans et jusqu'à 25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC, l'attestation individuelle d'exemption médicale, ou l'attestation provisoire de convocation à la JDC.

Renseignements

CSN Rennes
csn-rennes.sec.fct@intra.def.gouv.fr
 09 70 84 51 51

Sécurité

Propriétaires de chevaux

Tous les particuliers propriétaires de chevaux sont invités à se faire connaître auprès des services de la Police municipale dans le cadre de l'appel à vigilance lié aux mutilations contre les chevaux. N'hésitez pas à prendre contact pour vous signaler !

Renseignements

Police municipale
police.municipale@janze.fr
 06 38 55 08 78

ADMR LES DOLMENS

Créer du lien avec les Bistrots mémoire



La séance du mois d'octobre du bistrot mémoire était consacrée à l'artiste ALI.

Tous les 2^e mardis du mois, l'ADMR organise des "bistrots mémoire" à destination des personnes atteintes de troubles de la mémoire et de leurs aidants. Au cours de la séance d'octobre, une rencontre avec l'association Electroni[k] a été programmée pour évoquer le travail de l'artiste ALI.

Passer un bon moment dans un lieu convivial, tel est l'objectif des bistrots mémoire initiés dès 2014 par l'ADMR 35. Ces ateliers réservés aux personnes atteintes d'Alzheimer ou de pathologies apparentées ainsi qu'à leurs aidants, sont animés par une psychologue et des bénévoles. Ils permettent aux participants de faire des rencontres, de trouver un lieu de socialisation et de créer du lien. « **C'est aussi un lieu d'informations, d'échanges et de partages** » explique Muriel Ferré, coordinatrice de l'accueil de jour « Aux p'tits bonheurs ». (cf. encadré) En octobre dernier, le bistrot mémoire a accueilli deux médiatrices culturelles de l'association Electroni[k], pour évoquer la résidence *Les Tracés d'Ali*, artiste rennais qui réalise ses fresques au sol, sur les murs, les toits et les vitrines. « **Nous souhaitons nous saisir des propositions culturelles présentes sur le territoire** » souligne la coordinatrice. « **Mais les thèmes des cafés sont divers : parfois sérieux, parfois ludiques. On essaie de varier, de sortir des thèmes uniquement médicaux ou paramédicaux.** »

Durant les ateliers, chacun est libre d'arriver et de partir à l'heure qu'il souhaite, de participer ou non aux débats et discussions. « **Bien-sûr, le pari est de faire en sorte que les personnes échangent entre elles car c'est essentiel. Lorsque les participants interagissent, on a tout gagné !** » sourit Muriel Ferré. ■

Infos pratiques

Pour assister au bistrot mémoire, possibilité de prise en charge du transport auprès des bénévoles. Renseignements complémentaires au 02 99 47 04 50.

Prochains ateliers

- mardi 10 novembre de 15h à 17h30 : une après-midi en chanson avec Catherine Fegard, musicienne, à la boulangerie Fées des Gourmets
- mardi 8 décembre de 15h à 17h30 : commencer son arbre généalogique avec le centre généalogique d'Ille-et-Vilaine, à la boulangerie Fées des Gourmets

L'accueil de jour, c'est quoi ?

« Aux p'tits bonheurs » accueille à la journée, des personnes atteintes de troubles de la mémoire, ou en perte d'autonomie et leur propose diverses activités pour les stimuler et maintenir leurs capacités. Cela facilite le maintien à domicile dans de bonnes conditions et permet aux proches de souffler en prenant du temps pour eux. Avec ce service, l'ADMR propose un accueil de proximité convivial et sécurisant.

Renseignements au 02 99 47 04 50.

Des ateliers santé et prévention

Le CLIC, le CCAS de la ville de Janzé et l'IFPEK (Institut de formation en Pédiçurie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie) collaborent pour proposer un programme d'ateliers de prévention.

Garder l'équilibre pour favoriser l'autonomie

Chaque année, plus de 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent. Si les circonstances sont diverses, les chutes surviennent le plus souvent lors de la marche, d'activités ménagères, de jardinage ou tout simplement en se levant d'une chaise. C'est pourquoi le CLIC propose des ateliers animés par deux pédicures-podologues pour prodiguer des conseils pratiques sur le chaussage, les soins quotidiens, la posture... Ainsi chacun peut prendre conscience de l'importance de la santé du pied dans le maintien de l'équilibre.

Prochaines séances

- mardi 13 novembre de 14h à 16h : Comment identifier des problèmes de pied et d'équilibre ?
- mardi 20 novembre de 14h à 16h : Quels moyens pour prendre soin de ses pieds ?

Infos pratiques

Ateliers réservés aux plus de 60 ans / Gratuit
Inscription obligatoire par mail s.autrel@ifpek.org
ou par téléphone au 02 85 29 04 47

Soutenir pour mieux accompagner

Dans un autre registre, le CLIC met également en place des ateliers à destination des aidants animés par une ergothérapeute. « **C'est la première fois que nous mettons en place ce type d'atelier** » explique Pauline Besnard, responsable du CLIC. « **L'objectif, c'est d'accompagner les aidants dans la relation d'aide avec leur proche afin qu'ils puissent prendre la distance nécessaire pour s'épanouir, se ressourcer. Que chacun soit en mesure de profiter d'une relation durable et apaisée** » poursuit-elle. L'atelier dispensera aussi des conseils adaptés aux situations de la vie quotidienne sur l'aménagement du logement et les aides possibles de compensation.

Prochaines séances

- Réunion d'information le lundi 9 novembre à 14h aux Halles
- lundi 30 novembre de 14h à 16h : relation avec le proche
- lundi 7 décembre de 14h à 16h : définition du rôle d'aidant
- lundi 14 décembre de 14h à 16h : usages et besoins des aides techniques et des aménagements du logement
- lundi 4 janvier de 14h à 16h : réflexion santé et qualité de vie de l'aidant

Infos pratiques

Gratuit / Inscription obligatoire auprès de l'IFPEK
au 02 85 29 04 47 ou CCAS de Janzé au 02 30 30 01 13.

Établissements scolaires : revue des effectifs

Dans les écoles

Cette année, les écoles publiques de Janzé accueillent 495 élèves : 159 enfants à la maternelle La Marelle et 336 à l'élémentaire du Chat Perché.

Quant à l'école privée du Sacré-Cœur, elle ouvre ses portes à 152 enfants en maternelle et 279 en élémentaire soit un effectif total de 431 élèves.

Ainsi, la Commune de Janzé compte 926 enfants scolarisés en primaire.

Dans les collèges

1 336 élèves fréquentent les collèges de Janzé

- 674 élèves scolarisés au collège public Jean-Monnet dont 109 élèves en classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel Adapté),
- 662 élèves scolarisés au collège privé Saint-Joseph.

À la MFR La Jaroussaye

L'établissement compte 149 élèves.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus vont bientôt passer le flambeau



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé une Clean Walk le 11 octobre dernier. Pour une première édition, cette opération de nettoyage de la ville a rencontré un beau succès : **80 participants se sont mobilisés et ont ramassé plus de 100 kg de déchets**. Les jeunes élus ont réussi à mener une belle action au service de leur commune !

C'est avec fierté qu'ils vont pouvoir prochainement céder leur place à de nouveaux élus. En effet, leur mandat de deux ans arrive à son terme et de nouvelles élections sont programmées pour la mi-novembre.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Une nouvelle phase de travaux s'engage



Les travaux de construction du Pôle Enfance Jeunesse se poursuivent. Fin octobre, le bâtiment a été déclaré hors d'eau et hors d'air et la grue a quitté le paysage.

Le chantier entre ainsi dans une nouvelle phase de travaux et les corps de métier vont se succéder à l'intérieur de l'équipement. Actuellement, ce sont les menuiseries qui sont en cours d'installation.

Raccordement réseaux eaux pluviales et eaux usées boulevard Plazanet

Début novembre vont débuter les travaux pour raccorder le bâtiment du Pôle Enfance Jeunesse au réseau des eaux pluviales et des eaux usées. Ces travaux doivent durer 3 semaines pendant lesquelles la circulation sera perturbée voire interrompue occasionnellement. Nous avons conscience de la gêne occasionnée et sollicitons votre compréhension.

PROJETS PÉDAGOGIQUES... 1/2

Ecole du Sacré Cœur : former les écocitoyens de demain

Recyclage du papier, goûter zéro-déchet, responsabilisation des élèves aux gestes citoyens... A l'école du Sacré Cœur, l'écocitoyenneté est le projet phare de cette année scolaire. Une démarche qui tient à cœur à Christelle Fauchet, directrice de l'établissement. Rencontre.

«Permettre aux enfants d'être pleinement acteurs des projets pour leur donner du sens», c'est avec ce leitmotiv en tête que Christelle Fauchet, directrice du Sacré Cœur, a construit son programme pédagogique aux côtés des enseignants. Chaque action est pensée pour que petits et grands soient parties prenantes des projets.

Une semaine pour préserver sa santé

Le début d'année scolaire a notamment été rythmé par la semaine sport-santé-sécurité des CM1-CM2. Des ateliers de prévention à la sédentarité, au tabac, au soleil, des initiations au secourisme et des défis sportifs ont été mis en place. Une semaine dense, ponctuée de rencontres (pompiers volontaires, cardiologue, ou encore des bénévoles de la ligue contre le cancer) et qui s'est achevée par un cross solidaire. «*Tout le monde, des petites sections aux CM2, a participé à ce cross solidaire. Nous avons demandé aux en-*



Les CM1 et CM2 ont été formés aux gestes de premiers secours avec les pompiers volontaires.

fants qui le souhaitent, de trouver des parrains qui pourraient participer au financement de la course. **Tous les bénéfices ont été reversés à l'association UP2Green, l'ONG française de reforestation** » précise Christelle Fauchet.

Sensibiliser les enfants aux gestes citoyens

Prendre soin de la planète, c'est justement le fil rouge des projets de cette année scolaire. «**Nous avons la volonté de sensibiliser les enfants aux gestes citoyens**» indique la directrice. C'est pourquoi des «ambassadeurs» de l'eau et de l'électricité ont été désignés dans chaque classe : «*Ils vérifient que la lumière soit bien éteinte, ils font attention au gaspillage de l'eau...*» explique Christelle Fauchet. «*Nous mettons aussi en place des goûters ou des pique-niques zéro déchets lors de nos sorties.*» La directrice demande

ainsi aux parents de troquer les sandwichs triangles industriels contre un sandwich maison préparé dans un contenant en verre par exemple. «**Les parents sont partenaires de nos actions. Les enfants peuvent aussi impulser le mouvement à la maison**».

Eduquer les adultes de demain

Autre action en réflexion : **une exposition Recycl'art** ou comment réutiliser des objets du quotidien pour les transformer en œuvres d'art. Mais ce n'est pas tout ! **Entre la mise en place du tri à l'école, d'une benne à papier, le recyclage, le compost, les décorations de Noël fabriquées avec des matériaux recyclés ou donnés** : les idées ne manquent pas et les projets à venir sont divers et nombreux. Ces derniers répondent d'une part aux objectifs d'apprentissage du programme scolaire mais pour la directrice c'est avant tout le moyen de «**faire en sorte que nos enfants deviennent les adultes responsables de demain.**» ■

Nota Bene

Notre sujet sur les projets pédagogiques des établissements scolaires se poursuit dans votre prochain Janzé mag avec un focus sur l'école du Chat Perché. A suivre...



LA MAISON DES ZOUZOUS

S'initier à la pratique artistique

De la photo au patrimoine en passant par le cirque, les vacances d'automne ont été placées sous le signe de la culture pour les enfants de l'accueil de loisirs La Maison des Zouzous. Les animateurs du Service Enfance Jeunesse Scolaire, en partenariat avec le service culture, ont œuvré pour sensibiliser les enfants à la culture par le biais d'ateliers de pratique artistique.



A la découverte de l'histoire de Janzé

Dans le cadre de l'exposition de photos anciennes en centre-ville, les Zouzous ont découvert le patrimoine janzéen de façon ludique. En effet, les animateurs ont proposé aux enfants plusieurs activités en lien avec l'événement. « Nous avons organisé un

rallye photos en suivant une partie du parcours proposé dans le livret "Janzé, au fil des siècles." Les enfants se sont également amusés à retrouver les bâtiments, les rues ou les places immortalisés sur ces anciennes photos. **Ils ont ainsi posé un nouveau regard sur cette ville qu'ils connaissent.** » raconte Perrine Chevillon, directrice de l'accueil de loisirs des Zouzous. En parallèle, les Zouzous ont débuté une correspondance avec les résidents du Centre Hospitalier de La Roche aux Fées. Sur d'anciennes cartes postales, les uns et les autres s'échangeront ainsi, jusqu'à l'été, nouvelles, souvenirs et autres anecdotes d'hier ou d'aujourd'hui.

Initiation au cirque

Entre patrimoine et culture, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer cet automne. En effet, deux temps d'initiation au cirque ont également été dispensés par la Balañsiñ Compagnie. L'occasion pour les Zouzous de découvrir cette discipline à travers

différents ateliers : découverte et apprentissage des portés acrobatiques, atelier détournement d'objet pour développer son approche de l'imaginaire et du jeu d'acteur... De quoi captiver pleinement les enfants. « A travers les portés, ils expérimentent aussi la confiance en soi, la confiance en l'autre. Cela leur a beaucoup plu. » explique Perrine Chevillon.

Ces rencontres riches se sont clôturées par une représentation du spectacle *Catapult*. Après une semaine de travail et de création sur la scène du Gentieg, les deux artistes circassiens de la Balañsiñ Compagnie ont fait découvrir leur nouvelle création aux enfants. « Ces animations s'inscrivent dans un projet culturel global. Proposer des actions culturelles, c'est créer du lien, aller à la rencontre d'artistes pour partager de beaux moments, des échanges autour d'un art d'une œuvre, d'une histoire... » s'enthousiasme Jennifer Jamis, directrice de l'action culturelle.

THÉÂTRE

Une dose d'humour avec *Ladies Night*

Après plus de six mois sans spectacles, c'est rempli de joie que le Gentieg a réouvert au mois d'octobre. La saison culturelle se poursuit avec *Ladies Night*.

Empreint d'humour et de dérision, de dialogues toniques et populaires, *Ladies Night* est la version théâtrale de l'immense succès cinématographique *The Full Monty*. Une satire sociale drôle et émouvante.

L'histoire en deux mots

1986. Dans une ville ouvrière du Nord, une bande de copains, six chômeurs en fin de droits, se lancent un défi : faire un strip-tease comme des Chippendales pour « gagner de la thune », épater les filles et se prouver qu'ils sont encore capables d'exister au-delà de leur détresse sociale, familiale et morale. Ils sortiront le grand jeu grâce à Glenda, une amie danseuse, qui les soutiendra et les mènera au show final !



Infos pratiques

- **Ladies Night le samedi 14 novembre à 18h**
- **Tarifs** : plein 13 € / réduit 9,50 € / jeunes 6,50 €. Réservation fortement recommandée sur www.janze.fr ou en mairie sur rdv au 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr.
- Spectacle recommandé à partir de 12 ans

Mini Bolides Janzéens : une association de modélisme

C'est une première en Ille-et-Vilaine ! Une association de modélisme de voitures radio commandées en salle a vu le jour à Janzé ! Rencontre avec ce nouveau club, membre des Volontaires Janzéens : les Mini Bolides Janzéens (MBJ).

L'association les MBJ, Mini Bolides Janzéens, vient d'être créée par Bruno Le Tallec afin de faire découvrir aux Janzéens le modélisme des voitures Radio Commandées. « **C'est une activité qui s'adresse aux pilotes de tout âge, débutants ou confirmés** » explique le responsable du club.

Une fois par mois, à la salle omnisports n°1, il vous est dorénavant possible d'apprendre à piloter des voitures à travers des ateliers. « **Il s'agit de s'initier à la mécanique et aux réglages des bolides.** » Ils se déroulent le matin et sont encadrés par des pilotes confirmés. L'après-midi, des courses sont prévues pour les plus aguerris

avec des temps libres de loisirs pour permettre à chacun de s'entraîner. Lors de ces rencontres, les échanges et conseils seront de mise : « **Parfois on possède sa propre voiture, mais on ne sait pas toujours comment bien l'utiliser** » précise Bruno Le Tallec, passionné par cette activité depuis quelques années.

Un circuit en intérieur

L'association de modélisme s'associe avec Breizh Mini Bolides 35 (BMB35) basé à Cesson. En effet, BMB35 propose un circuit en extérieur tandis que les MBJ possède une piste intérieure en salle de 40 m x 20 m avec obstacles. « **Dans le département, c'est la seule qui existe !** » se réjouit Bruno Le Tallec. Le prochain rendez-vous aura lieu le 22 novembre, les pilotes du MBJ réaliseront des démonstrations de courses chronométrées. Curieux ou initiés : tout le monde est convié ! ■



Infos pratiques :

Dimanche 22 novembre de 10h à 17h.
Salle omnisports n°1. Ouvert à tous.

Renseignements

Les MBJ au 06 14 86 85 79 ou
par mail minibolides35@gmail.com

Don du sang, une heure pour sauver trois vies

Le 16 octobre dernier, une collecte de don du sang a été organisée à la salle du Chêne Jaune. Le don du sang est devenu un acte indispensable à l'heure où les réserves sont au plus bas. Prochain rendez-vous le 22 décembre.



« **Prenez une heure pour sauver trois vies** » : c'est le slogan que martèle l'Etablissement Français du Sang pour inciter chacun à donner son sang. En effet, **depuis dix ans, les réserves n'ont jamais été aussi faibles.** Pourtant, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades, soit 600 dons par jour pour la Bretagne.

Réservez votre créneau en quelques clics

Vous vous demandez si vous pouvez donner votre sang ? « **Il est possible de faire un premier test d'éligibilité en ligne, sur le site de l'EFS** » explique Maryline Brulé, présidente de l'amicale des donneurs de sang bénévoles

de Janzé. **Ensuite, si vous êtes éligible, il faut prendre rendez-vous,** toujours sur le site de l'EFS pour faire votre don du sang. Covid oblige, le rendez-vous est à présent obligatoire. « **C'est accessible en quelques clics. Il est possible de réserver un créneau seulement une heure avant de venir !** » indique cependant Maryline Brulé. Alors, même en dernière minute, le mardi 22 décembre vous pouvez donner votre sang ! Une belle action solidaire avant Noël. ■

Prochaine collecte

mardi 22 décembre à la Salle du Chêne Jaune, à partir de 10h. Venir avec sa carte d'identité, même pour les habitués. Pour prendre rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Infos pratiques :

Facebook : @efsdondusangjanze
Renseignements complémentaires, contactez la maison du don à Rennes : 02 99 54 42 22

VIE ASSOCIATIVE

Actualités

• Les Jardins Partagés solidaires des Restos du Cœur

En 2010, la ville de Janzé a mis à disposition de l'Association des Jardins du Champ du Bois, une parcelle de 7500 m². Depuis 10 ans, les jardiniers amateurs prennent un véritable plaisir à cultiver et à partager leurs expériences de jardinage qui s'ouvrent aussi vers des cultures d'origines différentes (Ile Maurice, Côte d'Ivoire, Kenya, Algérie...). Le concept de jardins partagés s'articule autour des valeurs de solidarité et de convivialité. En 2020, l'association a orienté ce principe sur une action plus solidaire auprès de Restos du Cœur. **Environ 250 kg de pommes de terre récoltés sur les jardins partagés ont été livrés début septembre dans les nouveaux locaux des Restos du Cœur** en présence de Mme Henaff et M. Foulongani, co-responsables des Restos du Cœur de Janzé.



Renseignements
02 99 47 00 39 ou 02 23 08 65 50.

• Les gymnastes recherchent un entraîneur

Depuis le 16 septembre, les gymnastes et encadrants ont retrouvé le chemin de la salle du Chêne Jaune. Tous les cours sont complets ; la gymnastique revit à Janzé ! Les anciennes gymnastes sont toujours les bienvenues pour encadrer bénévolement durant les cours et le club des Volontaires Janzéens recrute un entraîneur GAF.

Renseignements
gaf-janze.clubeo.com

• Les Restos du Cœur débutent prochainement la campagne hiver

Les inscriptions pour la campagne hiver 2020/2021 se dérouleront les 24, 25 et 26 novembre de 8h30 à 11h30 et la distribution débutera le mercredi 2 décembre. Pour la campagne hiver 2020/2021, le centre des Restos du Cœur sera ouvert les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30.

AGENDA

Tous les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles de modification voire d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation en vigueur.

Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur.

<< Vous pouvez également consulter régulièrement le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook pour plus d'infos >>

Du lundi 2 novembre au vendredi 27 novembre

Osez La Canopée

Un mois en immersion au sein de la Canopée : visite du lieu et présentation des prestations, des formations thématiques et une conférence sur l'économie, un speed dating inversé (les entreprises présentent leurs offres d'emploi à une vingtaine de candidats présélectionnés), des séances de bien-être, des afterworks, portes-ouvertes et ateliers au FabLab etc. Un programme riche à découvrir en intégralité sur le site lacanopee.rafcom.bzh

Mardi 10 novembre de 15h à 17h30

Bistrot mémoire

A la boulangerie Fées des Gourmets. Thématique : une après-midi en chansons avec Catherine Fegard, musicienne. Renseignements auprès de l'ADMR au **02 99 47 04 50**.

Mercredi 11 novembre

Commémoration

Au Monument aux Morts. Sur invitation uniquement (limitée à 6 personnes). Renseignements auprès de la mairie au **02 99 47 00 54** ou mairie@janze.fr.

Samedi 14 novembre

Théâtre / Ladies Night

Plus d'infos p.16 du *Janzé mag*. Renseignements auprès de la mairie au **02 56 48 30 06** ou billetterie@janze.fr.

Mercredi 18 novembre à 11h et à 14h

Cabane à contes

La Raconteuse Marine Ginod et son complice Yann Quéré planteront leur Cabane à Contes aux Halles à Janzé pour une folle enquête Les Anilivres et un conte Breton Marmiton. A partir de 6 ans. Durée 1h15. Gratuit, sur réservation au **02 99 47 30 53** ou mediatheque.janze@rafcom.bzh

Vendredi 20 novembre à 9h30 et 10h30

BB lecteurs en musique

A la médiathèque de Janzé. Séance de lecture en musique pour les 0-3 ans. Renseignements et inscriptions au **02 99 47 30 53** ou mediatheque.janze@rafcom.bzh

Vendredi 27 novembre à 20h30

Irina Dachta - Cie Zusvex

Conte, théâtre d'objet et vodka

Irina Dachta c'est une grande petite dame qui traîne ses objets magiques comme d'autres entraînent leurs casseroles. Débarquée d'un pays lointain avec sa chapka, elle nous accueille et sans en avoir l'air elle nous embarque dans son histoire, une aventure, que dis-je : une épopée ! Avec des larmes et des éclats de rire, comme dans un roman russe mais en moins long. Marie Bout emmène les spectateurs dans un conte naïf retraçant une épopée incroyable. A Thourie, salle Auguste Pavie. Première partie assurée par les élèves du HangArt. Tarifs : plein 9 € / réduit 7,50 € / famille 20 €. A partir de 12 ans. Renseignements et réservations auprès de la Communauté de communes au **02 99 43 64 87** ou culture@rafcom.bzh

Dimanche 29 novembre

Journée Bien'Zen

L'association Etoiles Indido organise une journée BIEN'ZEN sur le thème des chakras, du Qi Gong et de la géométrie sacrée de la Terre. Lors de cette journée vous pourrez découvrir des mouvements de Qi gong associés à chaque centre d'énergies humains appelés chakras. Découvrir à quoi cela répond et correspond dans votre quotidien tout cela pratiqué de façon ludique par la pratique de l'art-thérapie. Une journée afin de prendre soin de soi et se détendre avec la méditation sonore qui viendra accompagner un temps de sieste. A la salle du Chêne Jaune de 9h à 18h. Tarifs : 50 € - places limitées à 10 personnes maximum. Renseignements et réservations auprès de Natacha Geldron au **06 81 60 18 41**.

Mardi 8 décembre de 15h à 17h30

Bistrot mémoire

A la boulangerie Fées des Gourmets. Thématique : commencer son arbre généalogique. Renseignements auprès de l'ADMR au **02 99 47 04 50**.

Samedi 12 décembre à 9h30 et 10h30

La tête dans les histoires

A la médiathèque de Janzé. Séance de lecture pour les 3-6 ans. Renseignements et inscriptions au **02 99 47 30 53** ou mediatheque.janze@rafcom.bzh

Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Animations de Noël

Aux Halles, proposé par l'UCAJ. Retrouvez le programme complet et détaillé p.6 de votre *Janzé mag*. Renseignements www.ucajjanze.fr.

Lundi 14 décembre à 14h30

Islande, terre de feu et de glace

Par Sylvain Blais, au cinéma Stella. Conférence proposée par l'Université du Temps Libre (UTL). Renseignements auprès de l'UTL au **06 10 19 50 30** ou utl.rochefeves@gmail.com

Lundi 21 décembre à 19h

Solstice d'hiver - La Demeure des rêves

Conte et Pyrotechnie

Au site mégalithique de la Roche aux Fées, à Essé. A l'occasion du jour le plus court de l'année. A la tombée de la nuit, venez célébrer ce jour particulier avec une histoire contée par Dominique Bussonnais, rythmée par un feu d'artifice qui vous émerveillera le temps d'une soirée. Tarifs : plein 5 € / réduit pour les 6-12 ans 3 € / gratuit pour les moins de 6 ans. Renseignements et réservations auprès de la Communauté de communes au **02 99 43 64 87** ou culture@rafcom.bzh.

Mardi 22 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Collecte de dons de sang

Organisée par l'Établissement Français du Sang, salle du Chêne Jaune. **Sur rendez-vous mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**. Renseignements auprès de Maryline Brulé au **06 81 81 18 21**.

Vos démarches et formalités

Pensions alimentaires impayées : le nouveau dispositif de la CAF

Vous avez des difficultés pour percevoir la pension alimentaire due par votre ex-conjoint ? La Caf peut servir d'intermédiaire afin d'assurer son versement.

Jusqu'alors fixé uniquement sur décision du juge aux affaires familiales (Jaf) en cas de violences conjugales, ce dispositif est élargi depuis le 1^{er} octobre 2020 aux parents victimes d'impayés qui en font le signalement auprès de la Caf ou de la Msa. Il sera généralisé à compter du 1^{er} janvier 2021 à tous les parents séparés concernés par le versement d'une pension alimentaire qui en feront la demande, dès la fixation de la

pension alimentaire ou bien quelle que soit l'ancienneté de leur séparation, et même en l'absence de retards ou de défauts de versement des pensions. La demande en ligne se fait en ligne sur le site caf.fr ou celui de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa). Si la récupération de la pension alimentaire auprès du payeur prend du temps, la caisse pourra verser dans l'intervalle une allocation de soutien familial de 116 € par enfant. Enfin, dès 2021, les couples séparés bénéficieront d'un accompagnement renforcé par les Caf pour accomplir leurs démarches.

À savoir

Environ 30 % des pensions alimentaires ne sont pas payées ou le sont de manière irrégulière. La mise en place de ce service public des pensions alimentaires a pour objet de protéger les familles monoparentales en situation de précarité et de simplifier le quotidien des parents séparés.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

La Clean Walk du 11 Octobre 2020

La défense de l'environnement est devenue une préoccupation de tous. Mais quand des actions sont proposées par des jeunes, cela doit encore plus nous interroger sur nos comportements.

La Clean walk (marche de nettoyage), programmée initialement au mois d'avril, répond au programme d'élection des enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de 2018 qui souhaitaient faire quelque chose pour leur ville. La crise sanitaire les ont obligé à en décaler la date en octobre. Ils ont tout organisé, trouvé des partenaires comme le Smictom et le Bon Débarras, réalisé une affiche avec le service communication de la ville... Christophe Bertin (élu référent en charge du CMJ) et l'animatrice du CMJ ont seulement apporté leur appui.

Le 11 octobre, malgré une météo maussade, 80 personnes se sont réunies à la ferme de l'Yve pour réaliser ce projet, tout en respectant le protocole sanitaire imposé. Quatre groupes se sont mis en place et se sont répartis les zones de collecte. Afin d'avoir une réalité de cette récolte de débris, il avait été demandé aux services techniques de la ville de ne rien ramasser durant la semaine précédente sur ces zones (merci à eux pour leur implication de tous les jours sur le terrain).

De retour de leur collecte, vers 11h, les quatre groupes, dans la bonne humeur, ont malheureusement ramassés plus de 100 kg de déchets en 1h30 de promenade. Une fois pesés, les sacs ont été triés. Les déchets les plus fréquents ont été les mégots, les verres et les canettes en tout genre. A noter que les acteurs de cette matinée souhaitent que cette action soit renouvelée l'année prochaine avec la nouvelle équipe du CMJ.

La municipalité adresse un grand merci aux organisateurs de cette journée et aux enfants du CMJ : Abbygaëlle P., Abbygaëlle S., Anatole, Camille, Clémence, Éthan, Jade, Lauranne, Léo, Lilou, Line, Marie, Mathys, Mathis et Nolan.

Expression de la minorité

Janzé avait de réels atouts pour devenir un véritable pôle économique. Malheureusement, depuis plusieurs années, notre ville perd en attractivité. Sans développement économique, sans entreprises, Janzé ne sera plus un bassin d'emplois mais une ville-dortoir, privée de financements pour construire de nouveaux équipements, pour mener des politiques sociales innovantes, pour prendre en charge le vieillissement, ou pour favoriser la transition écologique...

Pour ces raisons, nous avons fait du développement économique l'un des thèmes centraux de notre campagne électorale.

Malheureusement, six mois après les élections municipales, nous ne pouvons que déplorer les fermetures d'entreprises et les destructions d'emplois sur notre territoire. Après les départs de plusieurs entreprises pendant l'été, nous avons appris avec stupéfaction la fermeture programmée du site de la SAVIEL à Janzé. Ce site emploie aujourd'hui plus de 140 salariés en CDI et jusqu'à 100 saisonniers.

Pour répondre au manque d'attractivité économique de Janzé, nous avons formulé plusieurs propositions dont :

- *la mise en place d'une fiscalité avantageuse et la construction de locaux pour faciliter l'installation d'entreprises dans la ZA du bois de Teillay*
- *la création d'une cellule « développement économique » composée de professionnels pour bénéficier de nouveaux réseaux, d'expériences*

Nous avons aussi insisté sur le rôle clé des élus, qui doivent être de véritables ambassadeurs de Janzé, et sur la nécessité de développer et de diversifier des emplois adaptés aux atouts et capacités de notre ville.

Le déclin de Janzé n'est pas inéluctable, nous restons convaincus des atouts de notre territoire et nous continuerons de nous engager pour qu'une nouvelle dynamique revienne demain.

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal

A VENIR...

Janzé mag – N°48 – novembre / décembre 2020

SPECTACLES
Ville de Janzé

THÉÂTRE

LE GENTIEG
SAISON
2020/21

(re)vivre



Samedi
14 nov.
18h

LE GENTIEG / JANZÉ

Il va y avoir du show...

**Ladies
Night**

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr